

AVIS N°034-2022 / DC/BR / DG

TPCI 6,25% 2017-2029

Paiement des intérêts semestriels et Remboursement partiel du capital

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes-Conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de Côte d'Ivoire procédera, le 31 mars 2022, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPCI 6,25% 2017-2029 » pour un montant global net d'impôt de 10 065 052 813 FCFA (Dix milliards soixante-cinq millions cinquante-deux mille huit cent treize FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SOCIETE GENERALE CAPITAL S.W.A. : Abidjan 5 et 7 Av. Joseph ANOMA Plateau - 01 B.P.1355 Abidjan 01 Tél : (+225) 27 20 20 14 89 ; Fax : (+225) 27 20 20 14 89.

Fait à Abidjan, le 07 mars 2022

Le Directeur Général

Central * DC / BR * Banque

LE DIRECTEUR

GENERAL

Afrique de Pouest UEMOA

Dr Edoh Kossi AMENOUNVE

of the